

Subventions à des associations culturelles - Attributions - Modification - Soutien au tournage d'un film

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Action Culturelle, il est proposé :

1) dans le cadre des Rencontres Jeune Création 1999 :

* d'attribuer les subventions suivantes (2^{ème} répartition) :

- 2 500 F au Théâtre de la Résurgence pour le projet Fassbinder / le Bouc,
- 3 500 F à la Cie de la Mauvaise Graine pour la création théâtrale «Sève»,
- 2 500 F à la Coopérative Scolaire de l'école Rockefeller de Dole pour le projet «pour ou contrebasse».

La dépense, soit 8 500 F est à prélever sur le chapitre 92.33 article 6574 code projet 89029 code service 41010.

* de modifier l'attribution de subvention votée lors du Conseil Municipal du 10 mai 1999 à l'association ART SCENE. Il convient en effet de lui attribuer 2 500 F au lieu de 5 000 F, les frais d'imprimerie ayant été pris en charge directement par le Service Action Culturelle sur le budget de fonctionnement de la manifestation.

2) de soutenir le tournage d'un film réalisé à Besançon par M. Dominique FERET (metteur en scène des «Yeux Rouges» présenté au CDN au cours de la saison 1998/99) par la prise en charge directe de l'hébergement de 2 personnes à concurrence de 10 000 F maximum.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 juillet 1999